

M. Robb propose,—Que MM. King (Kootenay-Est), Casgrain, Charters, Tolmie et Spencer soient nommés membres d'un comité pour préparer avec toute la diligence possible les tableaux des comités permanents de la Chambre, et faire rapport.

M. Meighen ayant soulevée une question d'ordre à l'effet que la motion est un avis de motion du gouvernement et ne peut être considérée que lorsque l'ordre du jour qui la concerne aura été atteint; ladite motion reste en suspens.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Fraser.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

Présence.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du président aux pétitions sur les pétitions présentées le 14 courant lesquelles sont lues et mises et sont terminées.

De James Alfred McCabe, de Toronto, Ontario, pèture demandant une loi de divorce d'avec Elizabeth Helen Ashton McCabe, aussi connue sous le nom de Catherine McCabe, de Toronto, Ontario.—M. Church.

De Alice Victoria McGibbon, présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec John Oswald McMichael, de Newmarket, Ontario.—M. McBratney.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table.—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 225, en date du 13 février 1926, relativement à une cargaison de charbon des mines de l'Ouest de Canada destinée aux grands centres de consommation de l'Ontario, et demandant au bureau des commissaires des chemins de fer de faire rapport sur le coût du transport de ladite cargaison.

Il en est de même.—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 226, en date du 13 février 1926, relativement à une cargaison de charbon des mines de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, en destination de centres de consommation de l'Ontario et Québec, et demandant au bureau des commissaires des chemins de fer de faire rapport sur le coût du transport de ladite cargaison.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table.—Estimé des travaux accomplis et des dépenses payées au 31 décembre 1925, ainsi qu'estimé des travaux qui doivent être exécutés et des dépenses occasionnées et l'argent alloué sur les lignes d'embranchement des chemins de fer nationaux du Canada autorisées par le Parlement, en vertu des lois relatives à la construction des chemins de fer, 14-15 George V, et chapitres 5 et 7, de 16 et 17 George V.